

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11
Présents : 10
Pouvoir : 01
Absent : 01

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril à 19 heures 45
Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire,
En salle du Conseil Municipal, sous la présidence de
M. LATAPY Christopher, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 09 avril 2026

Étaient présents : M. Christopher LATAPY, M. Romain OPILLARD, Mme Julie BOUTOULLE, Mme Sophie BAEZ, M. Francis DARTEYRE, Mme Christel VIDEAU, Mme Frédérique MONIER, Mme Laurence CLEMENT-SALON, Mme Céline JACCKEL, M. Guillaume ROBLES, M. Mickaël GALISSAIRE

Était absent : Mme Céline JACCKEL qui donne pouvoir à Mme Laurence CLEMENT-SALON

Secrétaire de séance : Mme Laurence CLEMENT-SALON

OBJET : D2026-011-1 Création des commissions municipales

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-21,

Considérant que le Maire est président de droit de l'ensemble des commissions municipales,

Considérant qu'il convient de désigner un vice-président pour chaque commission afin d'en assurer le bon fonctionnement en l'absence du Maire.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, décide de créer les commissions suivantes :

COMMISSIONS		RÉFÉRENT	DÉLÉGUÉS
BATIMENT ET PATRIMOINE		M. Romain OPILLARD	Mme Sophie BAEZ Mme Laurence CLEMENT-SALON M. Guillaume ROBLES
VOIRIE		M. Mickaël GALISSAIRE	M. Francis DARTEYRE Mme Frédérique MONIER
ENVIRONNEMENT-ECOLOGIE-IRRIGATION		M. Christopher LATAPY	M. Romain OPILLARD M. Francis DARTEYRE, M. Mickaël GALISSAIRE
URBANISME		M. Christopher LATAPY	M. Romain OPILLARD Mme Céline JACCKEL M. Guillaume ROBLES
COMMUNICATION	Site internet, Lupertien	Mme Julie BOUTOULLE	Mme Christel VIDEAU
VIE ASSOCIATIVE	Relation avec les associations	Mme Laurence CLEMENT-SALON	Mme Frédérique MONIER Mme Céline JACCKEL M. Guillaume ROBLES
JEUNESSE ET SOLIDARITE	Relations avec la jeunesse	Mme Julie BOUTOULLE	Mme Christel VIDEAU
	Relations avec les personnes dans le besoin	Mme Sophie BAEZ	Mme Céline JACCKEL
FINANCES		Mme Frédérique MONIER	M. Christopher LATAPY M. Romain OPILLARD Mme Julie BOUTOULLE Mme Laurence CLEMENT-SALON

La présente délibération est adoptée à l'unanimité par 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Fait et délibéré à Saint-Loubert, le 16 avril 2026.

Le Maire,
M. Christopher LATAPY



La Secrétaire de Séance
Mme Laurence CLEMENT-SALON

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.